

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

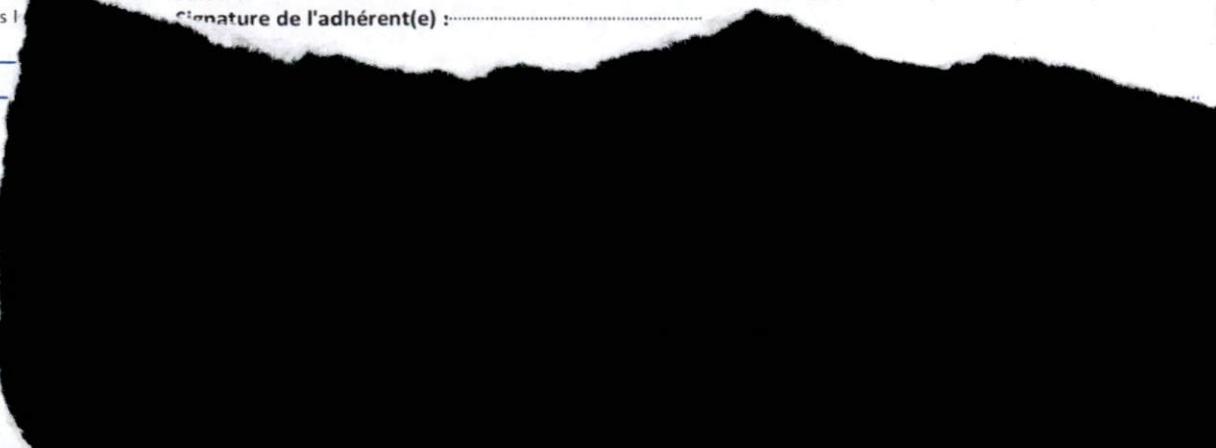
Nº W21-809453



<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : <u>MA 78</u> Société :			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	<u>(X) 360</u>
Nom & Prénom : <u>Brakat El AIT</u>			
Date de naissance : <u>12.08.68</u>			
Adresse : <u>Cathab leessa</u>			
Tél. : <u>0662786440</u> Total des frais engagés : Dhs			

Cadre réservé au Médecin Cachet du médecin : 	Date de consultation : / / Nom et prénom du malade : <u>KH. HILAL</u> Age : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Lien de parenté : Nature de la maladie : En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle. 
--	---

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : **Le :** / /

Signature de l'adhérent(e) : 



**RECOMMANDATIONS GENERALES
POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**

- ① Il est indispensable d'établir une déclaration par personne et par maladie.
 - ② Il est vivement recommandé à l'adhérent de garder une photocopie de ses dossiers maladie avant leur envoi à la Compagnie pour remboursement.
 - ③ La déclaration maladie doit être entièrement et correctement remplie et doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives des frais engagés :
 - l'ordonnance médicale,
 - les prospectus & vignettes ou PPM des médicaments,
 - les ordonnances prescrivant les examens radiologiques et/ou biologiques ainsi que leurs résultats,
 - en cas d'hospitalisation, la facture clinique détaillée mentionnant la nature et éventuellement la cotation des actes pratiqués accompagnée des notes d'honoraires, du détail de la pharmacie, des factures annexes ... etc.
 - en cas de soins ou de prothèse dentaires, le relevé détaillé des actes pratiqués, leur coefficient ainsi que les numéros et positions des dents traitées.
 - en cas de dossier de lunettes, l'ordonnance prescrivant les lunettes précisant le degré de dioptrie et la facture de l'opticien renseignée par les numéros de nomenclature des verres .
 - ④ En cas de demande de prise en charge, faire accompagner le devis d'hospitalisation d'un pli confidentiel justifiant ladite hospitalisation et détaillant les soins et traitement envisagés ainsi que de tout examen de diagnostic.
 - ⑤ Sont soumis à l'accord préalable de la Compagnie : la prothèse dentaire, les extractions multiples de plus de 8 dents, les soins spéciaux (laser ... etc.) et les soins en série (injections, reéducation ... etc.).
 - ⑥ Lorsque la personne malade bénéfice d'un autre régime de prévoyance, l'assuré devra remettre à la Compagnie l'original du décompte de remboursement délivré par l'organisme assureur de base et la photocopie du dossier.
 - ⑦ A chaque changement de situation (mariage, divorce, veuvage, naissance), l'adhérent devra communiquer à la Compagnie le document justifiant ce changement.
 - ⑧ Les enfants âgés de plus de 20 ans restent couverts jusqu'à l'âge de 25 ans sur présentation chaque année d'un certificat de scolarité.
 - ⑨ Le délai de dépôt de toute demande de remboursement (déclaration maladie, complément ou acte de naissance ... etc.) est de 3 mois à compter de la date de la 1ère consultation, du règlement de l'Assureur de base ou de la date de naissance. Si les soins durant plus de trois mois, l'assuré est invité à présenter des factures partielles.
 - ⑩ En cas de non présentation à une contre visite demandée par la Compagnie, l'assuré risque de voir tous ses dossiers bloqués jusqu'à ce qu'il apporte des explications pour cette absence.
 - ⑪ Toute fausse déclaration (production de renseignements ou de documents intentionnellement faux, usurpation d'identité, facturation de frais non déboursés ... etc.) est passible de sanctions prévues par la loi 17-99 portant code des assurances (radiation du droit à prestations).
 - ⑫ Toute réclamation, toute demande de complément d'information doivent être transmises à la Compagnie dans un délai de deux mois.
 - ⑬ Les pièces justificatives des frais engagés transmis à la Compagnie sont la propriété de la Compagnie.
 - ⑭ En cas d'accident, la présentation des causes et circonstances, date, heure, et lieu d'accident et transmettre éventuellement la copie du procès-verbal de la police ou de la gendarmerie en cas d'accident de la voie publique »
- Conformément à la loi 09-08, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de vos données personnelles. Ce traitement a été autorisé par la CNDP sous le n° A-A-101/2014

DECLARATION DE MALADIE
(à utiliser par maladie et par personne)

A remplir par la contractante

Numéro d'adhésion Date de
AtlantaSanad Dépôt du dossier

Numéro de bordereau Cachet Contractante

Matricule de l'assuré 02 2020

N° de police / N° de filiale 801.250

Numéro de Sinistre
(si ouverture par système)

A remplir par l'assuré

Nom et prénom de l'assuré (en lettres capitales) N° CIN

GAROUNE SALWA

Nom et prénom du malade Lien de parenté

GAROUNE SALWA

Date des soins

15/11/2022

Signature de l'assuré

Montant des frais exposés 3867,30

W

Cadre réservé à Atlantasanal

Cachet de la Cellule Accueil

A Casablanca, le :

Volet détachable à présenter en cas de réclamation

N° DECLARATION

Nom de l'assuré : Matriucle : CIN :

N° de police / N° de filiale : Numéro d'adhésion :

Frais exposés : dh

Date de dépôt : / /

N° de sinistre :
(si ouverture par système)

Numéro de bordereau : Date des soins :





AtlantaSanad
ASSURANCE

N° règlement : 2023048664

N° chèque : 506610161

Contrat n° : 0197.4501.801050-00

Adhésion n° : 00000002 /Mle:2

Malade : Lui même

Numéro RIB :

DECOMPTE DES PRESTATIONS MALADIE

Ste contractante : F2M PLASTICS

Adhérent(e) : SALWA GANNOUNE*

Déclaré le : 14/02/2023

Soin du : 15/11/2022

Sinistre n° : 040.2022.00932263

Date décision : 16/02/2023

Reçu le : 13/02/2023

Nature Prestation	Frais Engagés (Dhs)	Remboursement			
		Mnt.Retenu (Dhs)	Base Remb.(Dhs)	Tx(%)/Val.	Mnt.Remboursé (Dhs)
BIOLOGIE MEDICALE	1 721.50	0.00	1 721.50	80.00	1 377.20
CONSULTATION DE SPECIALISTE	300.00	0.00	300.00	80.00	240.00
Pharmacie	745.80	0.00	745.80	80.00	596.64
(*) ECHOGRAPHIE	500.00	0.00	500.00	80.00	400.00
(**) ECHOGRAPHIE	600.00	200.00	400.00	80.00	320.00
Totaux	3 867.30	200.00	3 667.30		2 933.84

Dossier n° : AS0000926493/20

Règlement compagnie (Dhs)

2 933.84

Observation(s) :

(*) NB ECHO A 400 DH

Signature Adhérent(e)

(**) NB ECHO A 400 DH

A. REMPLIR PAR LE MEDECIN

NOM et Prénom du malade

Nature de la maladie

En cas d'Accident (Conseil et Général) _____

10

Ans

DETAIL DES SOINS

SOINS ET PROTHESE DENTAIRES



15/11/2022

Pr. A. Acharki
Onco-Radiothérapeute

Dr. O. Alami
Onco-Radiothérapeute

Dr. H. El Boussairi
Onco-Radiothérapeute

Pr. A. Benider
Onco-Radiothérapeute
TPA: Mardi AM / Vendredi AM

Pr. S. Sahraoui
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Pr. N. Tawfiq
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Mercredi AM

Pr. N. Benchakroun
Onco-Radiothérapeute
TPA: Mardi AM / Jeudi AM

Pr. Z. Bouchbika
Onco-Radiothérapeute
TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Dr. S. Mouafik
Onco-Radiothérapeute

Dr. C. Lahmamssi
Onco-Radiothérapeute

Dr. A. Iraqi
Onco-Radiothérapeute

Mme GANNOUNE SALWA

124,30 x 6

(S)

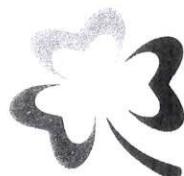
2) Tamoxifene GT 20 mg

1 CPT 1 J x 6 boîtes

745,80 x 6 mois



PHARMACIE DU PELLIC
IDEX : 000830976000039
Tél. : 0522 26 88 19 - Fax : 0522 26 22 02
16, Avenue du Prince - CASABLANCA
Onco-Radiothérapeute
DNP : 091026427



15/11/2022

Gannane Salwa

nee 1973

CCE sus G Tz Ns No. hem. +
Heg -

TIR par chevaux pers. à l'e' puis H allongé

Achelle aut. sun.

Naus. et Echo j-2022 . nodule palpable

a IRR kyste abdominal

sc de multiple Aden.

Echo abd pelvien

et Nasaux et paroi G

N° 15 Allée du Perée, Bd Anoual - Quartier des Hôpitaux Extension - Casablanca
Tél : 05 22 86 27 00(LG) / 86 25 31 - Fax : 05 22 86 25 56 - GSM : 06 62 09 54 15/06 62 09 54 26

Dr. Houria AMRAK MIKOUE
RADIODIAGNOSTIQUE, SENOLOGUE

~~Dr. Houria AMRAK MIKOUE~~
~~RADIODIAGNOSTIQUE, SENOLOGUE~~
~~N° 15 Allée du Perée, Bd Anoual - Quartier des Hôpitaux Extension - Casablanca~~
~~Tél : 05 22 86 27 00(LG) / 86 25 31 - Fax : 05 22 86 25 56 - GSM : 06 62 09 54 15/06 62 09 54 26~~



مركز الفحص الطبي بالأشعة الروداني CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI

Dr. Houriya AMRANI MIKOU
Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH
Dr. Wafae MSEFER FAROUKI
Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI
Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -
Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie
Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie
I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

Casablanca, le 13/12/2022

FACTURE N° : FA:00 11982/22

Nom : GANNOUNE SALWA

Arrêtée la présente facture à la somme de : 1 100,00 Dhs

MILLE CENT DHS

Pour le(s) examen(s) suivant(e) :

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE 500,00 Dhs

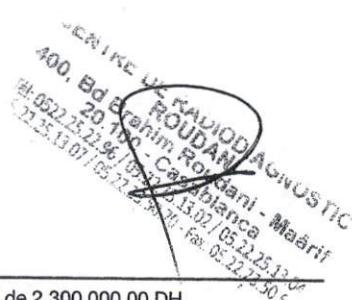
ECHOGRAPHIE ABDOMINO-PELVienne 600,00 Dhs

Total de : 1 100,00 Dhs

Mode de règlement TPE

ATTIJARI WAFA BANK /007780000357900000015342

INPE : 090000324



CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI, S.A.R.L. au capital de 2.300.000,00 DH
400, Bd Brahim Roudani 1^{er} étage - Maârif, 20100 Casablanca - E-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma
Tél.: 0522 23 50 70 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68
RC : 500035 - CNSS : 2097443 - TP : 35700736 - IF : 01000601 - ICE : 001719187000040

Casablanca, Le 13/12/2022

Patient GANNOUNE SALWA
Médecin traitant DR BENCHAKROUN NADIA
Examen(s) réalisé(s) ECHOGRAPHIE MAMMAIRE

RC : 49 A / 2 P / Suivie pour un carcinome infiltrant du sein gauche depuis Novembre 2020 : Chimiothérapie néo-adjuvante / Mastectomie. Actuellement sous HT / Ayant déjà bénéficié d'une macrobiopsie d'un foyer de microcalcifications du sein droit en 2021 : Pas de malignité.
Contrôle échographique.

Résultat :

Sein droit :

Présence de multiples formations kystiques éparses, mesurant entre 3 et 18 mm de grand axe.

Il existe un grand nombre de kystes qui sont remaniés, présentant un contenu échogène et une paroi épaisse mais régulière ; ces kystes méritent un contrôle échographique à 6 mois.

Il n'y a pas de nodule suspect ou d'image d'atténuation d'allure suspecte.
Absence d'adénopathie axillaire droite.

Région pectorale gauche :

L'examen échographique de la région pectorale gauche ne révèle aucune anomalie particulière, en dehors d'un petit kyste de cytostéatonécrose situé dans la partie externe de la cicatrice, de 3,3 mm, à paroi fine.

Absence d'adénopathie axillaire gauche.

Conclusion :

Sein droit :

Mastopathie fibrokystique, avec nombreux kystes remaniés à paroi épaisse et à contenu échogène ; nécessitant un contrôle échographique ultérieur.

Région pectorale gauche :

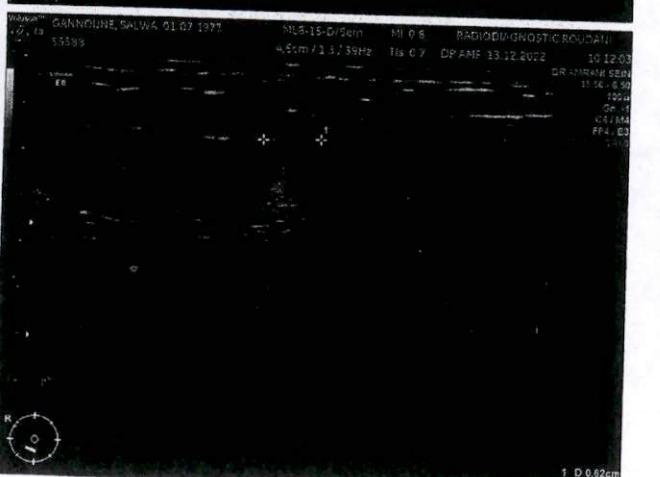
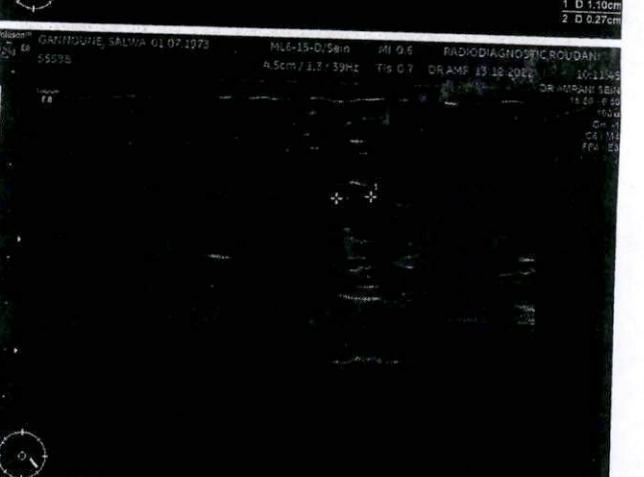
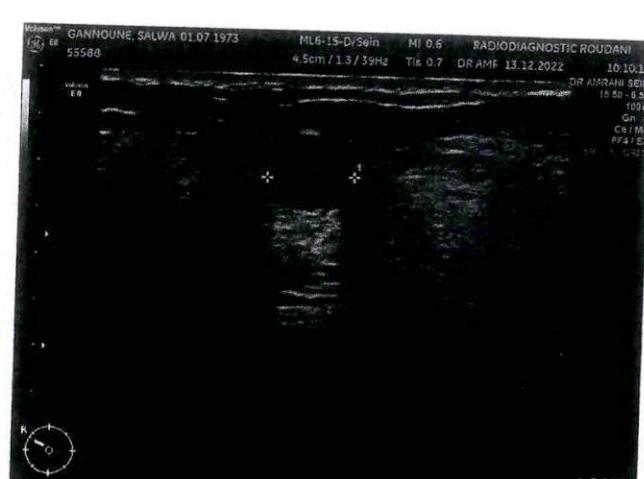
Petit kyste de cytostéatonécrose banal, de 3,3 mm.

Examen classé ACR 3 à droite de la classification BI-RADS.

En vous remerciant de votre confiance

Dr. Houria AMRANI MILOU

Prière de conserver cet examen et de le ramener lors des prochains contrôles.



GANNOUNE SALWA



GANNOUNE SALWA

Patient
Médecin traitant
Examen(s) réalisé(s)

GANNOUNE SALWA
DR BENCHAKROUN NADIA
ECHOGRAPHIE ABDOMINO-PELVIENNE

RC : 49 A / 2 P / Suivie pour un carcinome infiltrant du sein gauche depuis Novembre 2020 : Chimiothérapie néo-adjuvante / Mastectomie, actuellement sous HT / Ayant bénéficié d'une macrobiopsie d'un foyer de microcalcifications du sein droit en 2021 : Pas de malignité.

Résultat :

A l'étage abdominal :

Foie de volume normal, de contours réguliers et d'échostructure homogène, sans lésion focale suspecte.

La vésicule biliaire est libre, à paroi fine, de morphologie normale.

Absence de dilatation des voies biliaires intra et extra-hépatiques.

Le tronc porte est perméable, de calibre normal.

Les deux reins, la rate et le pancréas sont d'aspect échographique normal.

Il n'est pas visualisé d'adénopathie abdominale suspecte ou de liquide d'épanchement péritonéal.

A l'étage pelvien :

Utérus en position antéversée, légèrement globuleux, mesurant:
86,7 x 58,2 x 48mm.

Le myomètre est légèrement hétérogène.

Présence d'un dispositif intra-utérin en place.

L'endomètre est modérément épaisse, à 8,7 mm, sans signal doppler.

Le col utérin est d'aspect habituel.

Les deux ovaires sont en place, de taille et d'échostructure normales.

- L'ovaire droit mesure 22 x 17 mm.

- L'ovaire gauche mesure 27 x 14 mm.

Absence de follicule ovarien notable.

Absence de masse annexielle ou d'épanchement pelvien.

Conclusion :

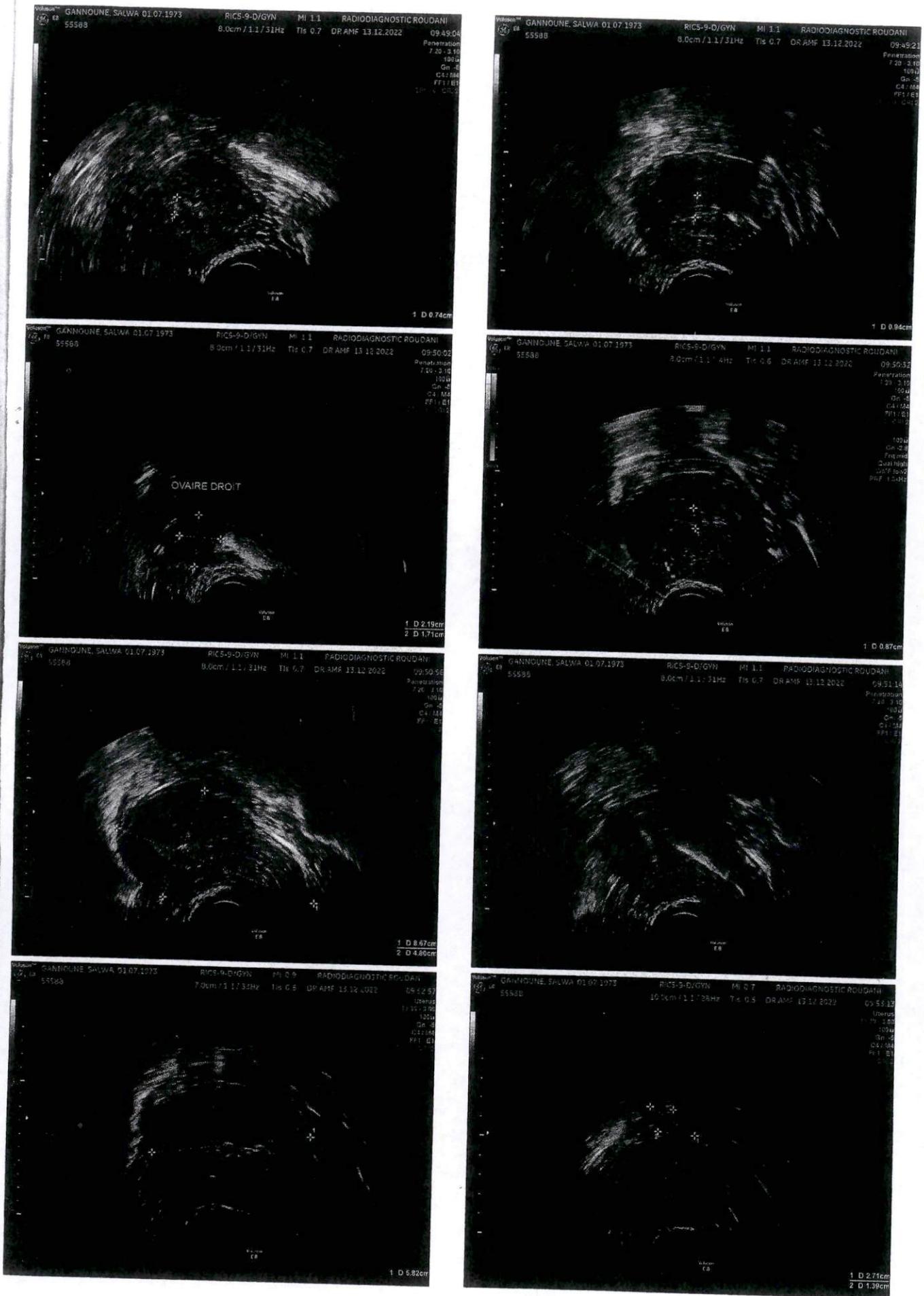
Discret épaissement de l'endomètre à 8,7 mm, sans signal doppler et sans symptomatologie clinique.

Echographie abdomino-pelvienne normale par ailleurs.

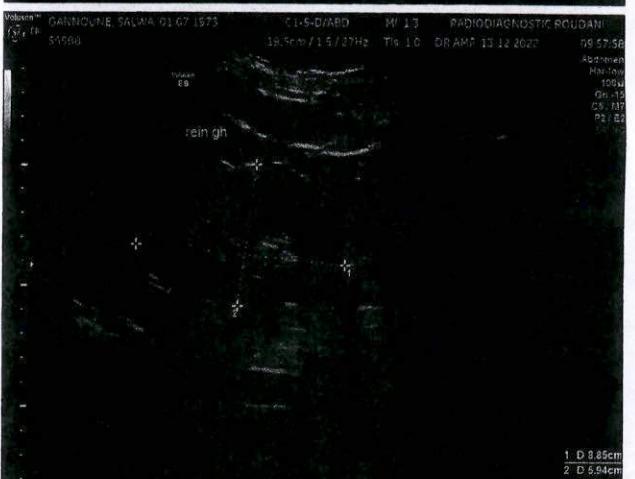
En vous remerciant de votre confiance

Dr. Houria AMRANI MEKOU

Prière de conserver cet examen et de le ramener lors des prochains contrôles.



GANNOUNE SALWA



GANNOUNE SALWA

**Ryad
Oncologia**

Mme GANNOUNE Salwa
F 01-07-1973 BK99929
2212033068
Data/Horaire: Prélèveuse:
ALT, AST, BIL, CA153, CTRL, GGT, LDH, PA

مصحة
الرياض للأنك洛ود

11/2022

GANNOUNE Salwa

CA153

- Dosage UICB
- LDH.
- ph al blanc
- Supréve



[Signature]
Pr. Ryad Oncologia - Casablanca
N° 15 Allée du Persée, Bd Anoual - Quartier des Hôpitaux Extension - Casablanca
Tél : 05 22 86 27 00(LG) / 86 25 31 - Fax : 05 22 86 25 56 - GSM : 06 62 09 54 15/06 62 09 54 26

N° 15 Allée du Persée, Bd Anoual - Quartier des Hôpitaux Extension - Casablanca
Tél : 05 22 86 27 00(LG) / 86 25 31 - Fax : 05 22 86 25 56 - GSM : 06 62 09 54 15/06 62 09 54 26

LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

FACTURE N° 2212033068
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 03/12/2022

INPE : 093002574

Mme Salwa GANNOUNE

Demande N° 2212033068

Récapitulatif des analyses

Analyse

Prise de sang Adulte
Transaminases P (TGP)
Transaminases O (TGO)
Bilirubine (Totale Directe et Indirecte)
Marqueur Tumoral : Ca 15-3
Gamma glutamyl transférase (GGT)
LDH
Phosphatases alcalines
Vitamine D

Total des B : 1170

Arrêtée la présente facture à la somme de : * 1721.5 DH *
mille sept cent vingt et un dirhams cinquante centimes

*(HN) = analyse hors nomenclature



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

Tél: 05 22 23 67 17 / 05 22 988 383 - 05 22 236 729 - accueil.casalab@gmail.com

F : 37741235 • Patente : 34777267 • CNSS : 6576120 • ICF : 002189772000081

C



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Urgences 24h/24 7j/7

مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: 2212033068

Résultats de : Mme GANNOUNE Salwa

Né(e) le : 01/07/1973 - 49 ans

N° CIN : BK99929

Date du prélèvement : 03/12/2022 10:27. AA

Edition du : 21/01/2023 à 12:45

Dr. N BENCHEKROUNE (Onco)

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< Compte-rendu complet >

BIOCHIMIE

18/06/2021

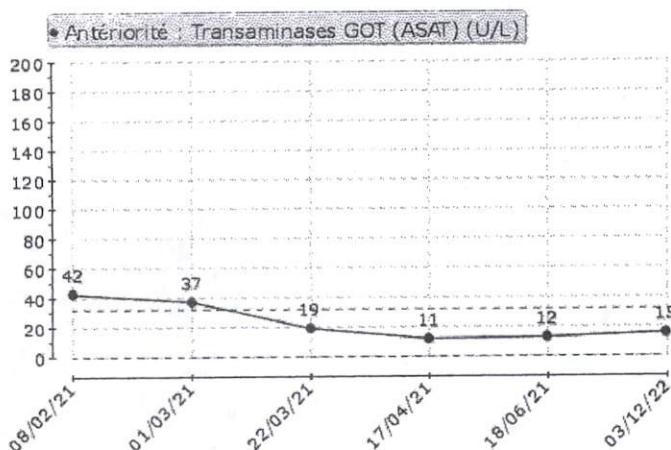
Transaminases GOT (ASAT):

(Dosage enzymatique)

15 U/L

(0-32)

12



Dossier n° 2212033068 – Mme Salwa GANNOUNE



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

Tél: 05 22 236 717 / 05 22 988 383 • 05 22 236 729 • accueil.casalab@gmail.com

F : 37741235 • Patente : 34777267 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081

LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

18/06/2021

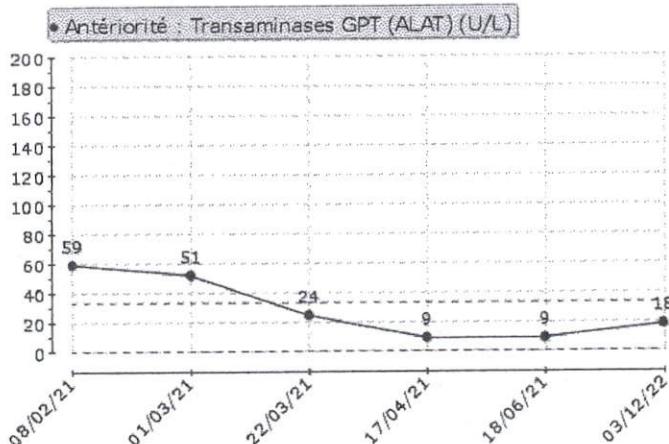
9

Transaminases GPT (ALAT):

(Dosage enzymatique)

18 U/L

(0-33)



18/06/2021

71

Phosphatase alcaline (PAL):

(Dosage enzymatique)

98 U/L

(35-104)

Domaine de référence pour les adultes :

Hommes de 20 à 60 ans : 40 à 129 UI/L
Femmes de 17 à 60 ans : 35 à 104 UI/L

Domaine de référence pour les enfants :

< 1 jour	:	< 250 UI/L
de 2 j à 5 jours	:	< 231 UI/L
de 6 j à 6 mois	:	< 449 UI/L
de 7 mois à 1 an	:	< 462 UI/L
de 1 à 3 ans	:	< 281 UI/L
de 4 à 6 ans	:	< 269 UI/L
de 7 à 12 ans	:	< 300 UI/L
de 13 à 17 ans filles	:	< 187 UI/L
de 13 à 17 ans garçons	:	< 390 UI/L

Dossier n° 2212033068 de Mme Salwa GANNOUNE



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP



Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique

مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

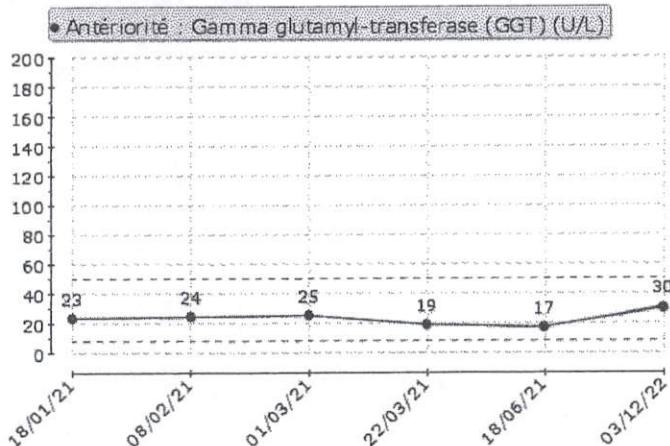
18/06/2021

Gamma glutamyl-transferase (GGT):
(Test colorimétrique enzymatique)

30 U/L

(8-50)

17



22/03/2021

Bilirubine totale:

4,0 mg/L

(<12,0)

3,0

6,8 µmol/L

(<20,5)

5,1

1,0 mg/L

(<3,0)

1,0

1,7 µmol/L

(<5,1)

1,7

3,0 mg/L

2,0

2,0

5,1 µmol/L

3,4

Bilirubine conjuguée (directe):

(Diazoréaction)

Bilirubine libre (indirecte):

(calculée)

Domaine de référence pour les nouveau-nés :

24 heures < 80 mg/L

48 heures < 130 mg/L

84 heures < 170 mg/L

Domaine de référence pour les Enfants :

>1 mois < 10 mg/L

Lactate deshydrogénase (LDH)

(Dosage enzymatique)

160 UI/L

(135-214)

Domaine de référence pour les adultes :

Hommes de 20 à 60 ans : 135 à 225 U/L

Femmes de 17 à 60 ans : 135 à 214 U/L

Domaine de référence pour les enfants :

de 4 j à 20 jours : 225 à 600 U/L

de 2 à 15 ans : 120 à 300 U/L



Dossier n° 2212033068 de Mme Salwa GANNOUNE

3/5



ABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

0, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

• 05 22 236 717 / 05 22 988 383 • 05 22 236 729 • accueil.casalab@gmail.com

• 37741235 • Patente : 34777267 • CNSS : 6576120 • ICF : 002189772000081

LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Urgences 24h/24 7j/7

مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

29/06/2022

25-OH-Vitamine D (D2+D3)
(COBAS 6000)

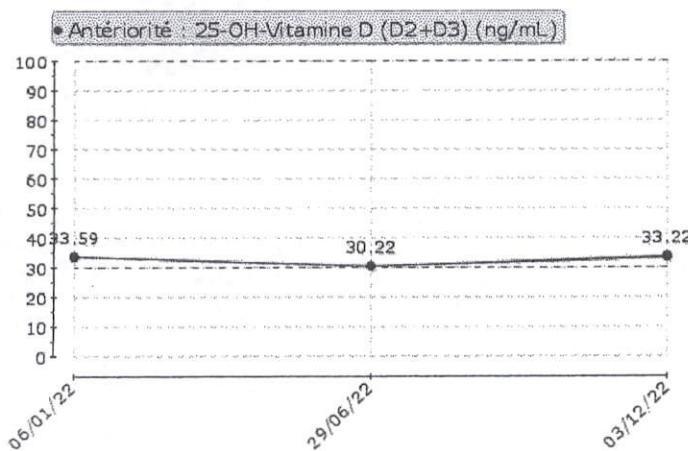
33,22 ng/mL

(30,00–100,00)

30,22

Interprétation des résultats:

- <10 ng/ml : Carence
- Entre 10 et 30 ng/ml: Déficit
- Entre 30 et 100 ng/ml : Normal
- >100 ng/ml : Toxicité potentielle



Dossier n° 2212033068 de Mme Salwa GANNOUNE



ABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

0, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

• 05 22 236 717 / 05 22 988 383 ☎ 05 22 236 729 ✉ accueil.casalab@gmail.com

• 37741235 • Patente : 34777267 • CNSS : 6576120 • ICF : 002189772000081

LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP



Urgences 24h/24 7j/7

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique

مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

MARQUEURS TUMORAUX

29/06/2022

CA 15.3 (RC)

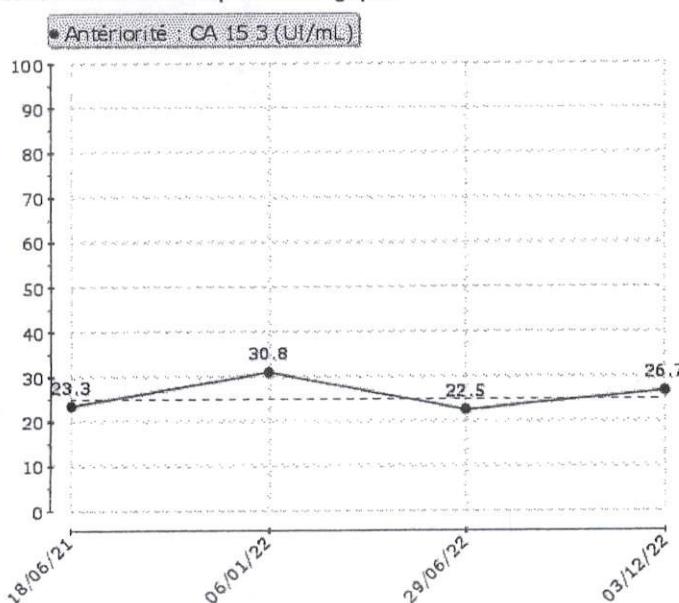
(ECLIA sur Cobas 6000)

Résultat contrôlé, à confronter au contexte clinique et biologique.

26,7 UI/mL

(<25,0)

22,5



(RC) : Résultat contrôlé

Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI

Dr K. OUAZZANI



Dossier n° 2212033068 de Mme Salwa GANNOUNE

5 / 5

